

Musée de l'homme (Paris). Revue des traditions populaires. 1912/03.

1/ Les contenus accessibles sur le site Gallica sont pour la plupart des reproductions numériques d'oeuvres tombées dans le domaine public provenant des collections de la BnF. Leur réutilisation s'inscrit dans le cadre de la loi n°78-753 du 17 juillet 1978 :

\*La réutilisation non commerciale de ces contenus est libre et gratuite dans le respect de la législation en vigueur et notamment du maintien de la mention de source.

\*La réutilisation commerciale de ces contenus est payante et fait l'objet d'une licence. Est entendue par réutilisation commerciale la revente de contenus sous forme de produits élaborés ou de fourniture de service.

Cliquer [ici](#) pour accéder aux tarifs et à la licence

2/ Les contenus de Gallica sont la propriété de la BnF au sens de l'article L.2112-1 du code général de la propriété des personnes publiques.

3/ Quelques contenus sont soumis à un régime de réutilisation particulier. Il s'agit :

\*des reproductions de documents protégés par un droit d'auteur appartenant à un tiers. Ces documents ne peuvent être réutilisés, sauf dans le cadre de la copie privée, sans l'autorisation préalable du titulaire des droits.

\*des reproductions de documents conservés dans les bibliothèques ou autres institutions partenaires. Ceux-ci sont signalés par la mention Source gallica.BnF.fr / Bibliothèque municipale de ... (ou autre partenaire). L'utilisateur est invité à s'informer auprès de ces bibliothèques de leurs conditions de réutilisation.

4/ Gallica constitue une base de données, dont la BnF est le producteur, protégée au sens des articles L341-1 et suivants du code de la propriété intellectuelle.

5/ Les présentes conditions d'utilisation des contenus de Gallica sont régies par la loi française. En cas de réutilisation prévue dans un autre pays, il appartient à chaque utilisateur de vérifier la conformité de son projet avec le droit de ce pays.

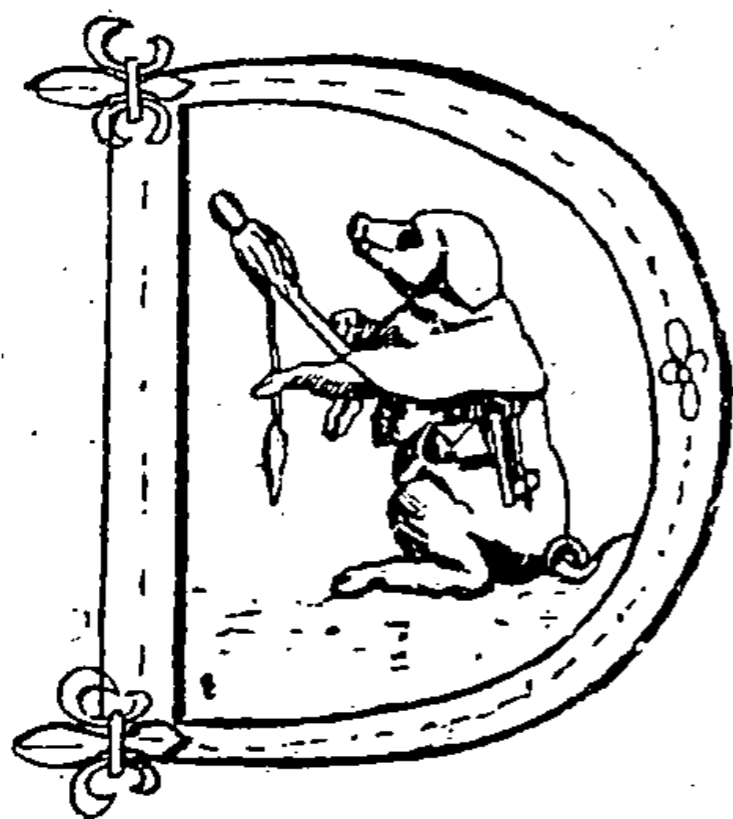
6/ L'utilisateur s'engage à respecter les présentes conditions d'utilisation ainsi que la législation en vigueur, notamment en matière de propriété intellectuelle. En cas de non respect de ces dispositions, il est notamment passible d'une amende prévue par la loi du 17 juillet 1978.

7/ Pour obtenir un document de Gallica en haute définition, contacter [reutilisation@bnf.fr](mailto:reutilisation@bnf.fr).

## CONTES ET JATAKAS

## XXII

## LE JUGE LIÈVRE



EUX amis, s'étant entendus, allèrent un matin tendre des pièges dans la brousse. L'un monta au sommet d'un arbre et posa un piège à prendre les oiseaux ; l'autre déposa son piège au pied même de l'arbre. Cela fait et bien fait, ils s'en allèrent de compagnie et rentrèrent chacun chez soi.

Dans l'après-midi, celui qui avait posé un piège à oiseau vint, sans prévenir son camarade, voir si du gibier s'était fait prendre. Il trouva qu'un oiseau avait été pris au lacet du piège posé par lui au sommet de l'arbre, et qu'un cerf avait été étranglé par le nœud coulant que son ami avait déposé au pied de l'arbre.

Il détacha le cerf et, l'ayant mis sur son dos, le monta au sommet de l'arbre et le mit à son propre lacet comme s'il y avait été pris naturellement et, redescendant l'oiseau, il le plaça dans le piège de son ami. Ceci fait et bien fait, il rentra chez lui, attendant, comme il avait été convenu, que son ami vint le chercher pour aller de compagnie visiter les deux pièges.

L'ami vint, et tous deux allèrent dans la brousse. Arrivés au pied de l'arbre, celui qui avait posé son piège au sommet monta, détacha le cerf qui s'y trouvait, redescendit et, chargé de sa prise qu'il plaça sur son cou, les pattes en avant, s'en alla chez lui.

L'autre, très surpris de voir qu'un cerf se trouvait dans un piège à oiseau, tendu au sommet d'un arbre, et de trouver un oiseau dans un piège tendu à ras le sol, dans l'herbe, réclama, cria et, finalement, alla porter plainte aux juges.

Pendant qu'il s'en allait conter son affaire au juge Lièvre, son ancien ami, rentré chez lui, détachait les deux cuissots du cerf et les plaçait chacun dans un plateau. Cela fait et bien fait, suivi de sa femme, il s'en alla aux maisons de deux juges que son ami n'avait point vus, et fit à chacun d'eux présent d'un morceau de cerf qui lui était destiné, en prenant bien soin d'offrir le plus beau morceau au premier juge.

Le juge Lièvre fit citer le plaignant et l'autre partie au tribunal pour le lendemain matin.

Le lendemain, vers la troisième heure du jour (neuf heures du matin), les deux parties se trouvaient au tribunal avec les deux juges auxquels le défendeur avait fait des présents. Seul le juge Lièvre manquait, mais, comme on l'attendait, il arriva.

Le chef du tribunal lui dit : « Eh ! sauphéa Ansay (juge Lièvre), d'où vient que vous êtes ainsi en retard ? »

Le juge Lièvre répondit : « Je suis en retard parce que je me suis intéressé à voir des poissons *kranh* (1) qui montaient sur un arbre *krasang* (2) et qui en mangeaient les fleurs. Le fait est assez extraordinaire pour que, le voyant, je me sois arrêté un moment pour le voir. »

Un des juges demanda d'un air méprisant : « Vous avez donc eu, juge Lièvre, des ancêtres qui ont vu des poissons monter dans les arbres et en manger les fleurs ? »

Le juge Lièvre répondit : « Et vous, ô juge intelligent, dont l'esprit est subtil, avez-vous eu beaucoup d'aïeux qui aient vu un cerf s'aller faire prendre à un piège tendu au sommet d'un arbre ? »

On rit beaucoup de la réponse du juge Lièvre et de la malice avec laquelle il avait procédé pour amener le juge à poser une question qui lui permît de la faire.

Et la sentence fut équitablement rendue dans ce procès de cerf pris à un piège posé au sommet d'un arbre.

A ce moment, un de ceux qui étaient là, posa cette question au conteur : « Le juge Lièvre n'avait donc pas reçu de présent ! » Le conteur répondit : « Le juge Lièvre avait reçu du plaignant l'oiseau qu'il avait trouvé dans son piège à prendre les cerfs. »

(1) Le *Kranh* est un poisson de marais qui, parfois, se traîne sur la terre en s'aidant de ses nageoires.

(2) Le *Krasang* est un arbre à longues et cruelles épines, dont les fruits sont employés en médecine indigène.

## XXIII

## UN FUTUR BEAU-PÈRE QUI FAIT LE HIBOU

Un père avait une fille bien jolie, en âge d'être mariée, un jeune homme qui aimait cette fille en son cœur et qui désirait l'avoir comme épouse, envoya la *chéchau*, ou bavarde (1), au père et à la mère. La *chéchau* ayant été bien accueillie, il envoya, d'accord avec ses parents à lui, le *mâha* (2) demander avec les présents d'usage, la jeune fille en mariage.

Les parents de la fille bien jolie accueillirent favorablement la demande du jeune homme, parce qu'il ne buvait pas, ne jouait pas, était courageux à la besogne, ne fumait pas l'opium, ne fumait pas le chanvre, et ne faisait pas compagnie avec les jeunes gens qui se promènent la nuit.

Il entra, conformément à l'usage qui nous vient de la plus haute antiquité, au service de son futur beau-père et de sa future belle-mère, et l'autorisation lui fut donnée de causer avec sa fiancée, sans jamais se cacher ou s'isoler avec elle, en présence de sa mère, cela aussi conformément à l'usage ancien qui veut que les jeunes gens ne parlent à leur fiancée qu'en présence des femmes âgées et d'expérience... On n'a pas besoin de dire pourquoi.

Le futur beau-père dit alors à son futur gendre : « Au premier chant du hibou (*kûk*), il faudra conduire les buffles à la rizière et labourer. » Et pour éprouver le jeune homme, il alla un peu avant la neuvième heure de la nuit (trois heures du matin), se cacher au pied d'une touffe de bambous, puis il y poussa le cri du hibou.

Entendant ce cri de hibou, le jeune homme se leva et, prenant les buffles et la charrue, s'en alla labourer une rizière. La rizière labourée, il rentra comme le jour commençait à poindre.

Le beau-père recommença la nuit suivante, mais cette fois-ci vers minuit. Le futur gendre fit comme il avait fait et rentra sa

(1) La *chéchau* est celle qui ouvre les pourparlers, sans que cela tire à conséquence. Elle tâte le terrain, s'assure des bonnes dispositions des père et mère, qu'une demande en mariage a chance d'être bien accueillie, puis elle se retire.

(2) Le *mâha*, ou le grand, est le vieillard chargé, avec deux hommes plus jeunes que lui, de faire la demande aux parents de la fille et de leur remettre les présents de la demande en mariage : les fleurs d'aréquier. Voir mes *Recherches sur la législation Cambodgienne, Droit privé*.

besogne accomplie, comme le coq chantait la neuvième heure de la nuit (trois heures du matin).

S'étant aperçu du mauvais tour que lui jouait son futur beau-père, le futur gendre résolut de n'être pas plus longtemps le sot de la farce. Quand, vers la cinquième heure de la nuit (onze heures), il entendit le hibou chanter, il se leva de sa natte, prit un bâton et s'en alla à la touffe de bambou, tout doucement, dans l'ombre. S'étant approché du beau-père qui y était caché, il lui donna un coup de bâton sur l'épaule en disant : « C'est pour toi, vilain hibou, qui chantes sans respecter la coutume ancienne. »

Le beau-père cria : « Non, c'est moi, ton père, ô mon fils. »

Mais le jeune homme, faisant mine de ne pas entendre, continuait de frapper, et le beau-père finit par recevoir douze bons coups.

« Ma chère épouse, dit-il à sa femme, quand ce fut au matin, ce garçon ne nous convient pas. Il a des manières qui ne sont pas respectueuses avec moi. Il ne convient pas à notre fille, car il est un peu brutal. Je vais le renvoyer. »

La femme répondit : « Vous êtes le maître, ô mon mari, de renvoyer ce jeune homme si vous croyez qu'il ne convient pas à notre fille et qu'il la battra quand il sera son mari, mais il me semble que notre fille le voit de la bonne manière et que ce garçon, qui a de l'esprit, la désire avoir pour épouse. Il faut réfléchir à ce qu'on doit faire, mon mari, avant de se décider. »

Le mari répondit : « Vous n'entendez rien à cette affaire de gendre. Les femmes sont des sottès qu'il ne faut jamais consulter, et qu'il faudrait recevoir avec le bâton quand elles se mêlent de donner leur avis. »

La femme, qui avait la langue des femmes, et qui n'était pas gênée de s'en servir pour goûter les bonnes choses et dire ce qu'elle avait dans l'esprit, répondit : « Si je n'entends rien à cette affaire de gendre, j'ai entendu le cri du hibou, cette nuit, l'autre nuit, et j'ai aussi entendu des coups de bâton, mais je n'ai vu, ni qui les donnait, ni qui les recevait. Votre natte, mon mari, à ce moment là, était désertée et j'ai pensé que vous étiez sorti pour punir votre futur gendre de quelque infraction qu'il avait commise aux dépens des usages anciens. Que s'est-il donc passé cette nuit, ô mon mari, le savez-vous et voulez-vous m'en instruire afin que je le sache ? »

Le mari un peu honteux, mais fâché, répondit : « Vous êtes une sottè, et vous n'avez pas besoin de savoir ce qui s'est passé

cette nuit. D'ailleurs, je vais dire à ce garçon qu'il doit s'en aller d'ici, que je le chasse et qu'il peut s'en aller chercher la fille d'un autre homme. »

A ce moment, la fille parut avec un hibou mort à la main. « Père, dit-elle, voyez donc le hibou que, cette nuit, mon mari a tué à coups de bâton. N'est-ce pas un bel animal? »

La mère répondit: « Il est énorme. Regardez, mon mari, c'est sur cette bête que le garçon a frappé, cette nuit, avec son bâton. Savez-vous qu'il est un vaillant homme, celui qui s'attaque à pareille bête? »

Et comme la fille était toute décontenancée, sa mère lui dit: « Qu'as-tu? »

La fille s'approcha, se mit derrière sa mère pour que son père ne vît pas son visage et se penchant vers elle, murmura très bas: « *Khnhôm sralanh!* » (*J'aime, c'est-à-dire Je l'aime*). Alors la mère regarda le père et celui-ci, en se frottant les bras contusionnés par les coups de bâton, répondit: « Ma femme, il faut marier ces enfants; puisque ce garçon a montré du courage en tuant ce vilain hibou, il m'a prouvé qu'il saurait défendre notre fille, si elle avait besoin d'être défendue. »

Et le mariage eût lieu au jour que le devin fixa, après avoir consulté les astres et calculé dans les livres des astrologues et des savants.

## XXIV

### LA TORTUE PLUS MALIGNE QUE LE TIGRE, LE SINGE ET L'ÉLÉPHANT

La saison des basses eaux étant survenue, une tortue se trouva prise dans une touffe de bambous épineux d'où elle ne pouvait sortir. Comprenant qu'elle ne pouvait s'échapper de cette touffe de bambous épineux que si elle était aidée par plusieurs individus, elle imagina, afin de rassembler ces individus, de prendre le titre de *personne royale* (*réachéa saurel*, homme du roi).

Un tigre qui passait, voyant la tortue arrêtée, retenue entre les épines des bambous, lui dit: « Eh! dame tortue, il me semble que vous voici bien retenue par ces bambous épineux et que votre situation présente n'est pas digne d'envie. Ça m'amuse de vous voir là. »

La tortue maline lui répondit: « Vous avez tort de me croire embarrassée, sieur tigre, car je suis ici, entre ces bambous épineux,

par l'ordre de préah *Ent* (Indra) qui m'a chargée de surveiller les voleurs qui parcourent la région, et de garder ce *kaup* (palanquin couvert) dans lequel je me suis glissée pour qu'on ne l'enlève pas quand mon attention est attirée ailleurs. Mais, sieur Tigre, que faites-vous ici? vous avez l'air d'un voleur surpris de me trouver ici. Je ne manquerai pas de vous signaler à préah Ent, car je vous vois revêtu de l'une de ses plus jolies robes à grandes rayures.

Le tigre pris de peur, dit: « Ayez compassion de moi, Tortue. »

La tortue répondit: « C'est bien, je ne dirai rien à Indra, mais alors, sieur Tigre, restez ici et aidez-moi à garder le *kaup* d'Indra. »

— Oui, dit le tigre, oui, je vais rester avec vous.

Un instant après un singe passa et, voyant la tortue, lui cria: « Eh! là-bas, Tortue, vous voilà prise comme un poisson dans une nasse à pêcher. Vous êtes drôle entre vos bambous épineux. »

La tortue lui répondit: « Beaucoup moins drôle que vous, car je suis personne royale chargée par Indra de surveiller d'ici la plaine où passent les voleurs. Mais, au fait, qu'avez-vous donc sous les joues! deux pochettes (les bajoues) qu'on a volées il y a quelques jours à Indra? Parfaitement, je les reconnais et je vais vous dénoncer à lui! Ah! vous me trouvez drôle! Ah! vous me trouvez drôle! Vous voyez que cela sert à quelque chose de mentir pour mieux voir dans les bambous épineux. »

Le singe joignit les mains et dit: « Ayez pitié de moi, ô Tortue. »

Celle-ci répondit: « Oui, je veux bien! mais restez avec nous pour garder ce *kouk*; nous serons trois et il ne sera que mieux gardé. »

— Je veux bien, dit le singe. Et il demeura avec la tortue et le tigre, causant et riant ensemble.

Quand l'éléphant passa, il vit la tortue entre les épines des bambous épineux. Il lui dit: « Ah! vous voilà prise et bien prise, ô Tortue, solidement arrêtée sans pouvoir vous tirer de ces bambous épineux. »

La tortue répondit à l'éléphant: « Vous vous trompez, sieur Eléphant, je suis au milieu de ces bambous épineux parce qu'il m'a plu de m'y mettre, afin d'obéir à Indra qui m'a chargée de surveiller la plaine que parcourent les voleurs. Mais vous-même, sieur Eléphant, ne seriez-vous pas un de ces voleurs que je suis chargée de surveiller? Il me semble reconnaître au bout de votre queue l'éventail dont Indra a été volé il y a quelques jours. C'est bien, je vais le prévenir. »

L'éléphant répondit: « Je vous en supplie, Tortue, n'en parlez rien. »

La tortue dit : « Je veux bien ne pas vous dénoncer à Indra, mais alors il faut rester avec nous, et nous aider, non seulement à garder ce kaup, mais encore à le laver. »

L'éléphant répondit : « Je veux bien ! »

Alors la tortue maline, élevant la voix, dit : « Eh ! vous autres, ô mes amis, tâchons tous ensemble d'amener ce kaup à l'eau, et lavons-le avec soin afin qu'il soit bien propre, bien net, bien beau, quand nous le rapporterons à Indra. Et d'abord, tirons-le d'entre ces bambous épineux. »

Alors, les voilà qui s'avancent tous les trois vers la touffe de bambous et qui entreprennent de les casser, de les arracher, de briser les épines et qui, finalement, tirent la tortue maline de l'endroit où elle s'était oubliée à la baisse des eaux et d'où elle n'aurait pu sortir toute seule. — Alors elle dit : « maintenant, ô mes amis, à l'eau ! à l'eau ! »

L'éléphant la reçoit sur son dos à l'échine aiguë comme la lame d'un couteau, mais comme elle s'y tient mal, le tigre la soutient d'un côté, et le singe la soutient de l'autre côté. Grâce à eux, elle demeure en équilibre sur l'échine de l'éléphant, qui la porte au bord de la rivière.

La tortue crie toujours : « A l'eau ! à l'eau ! à l'eau ! »

L'éléphant entre dans la rivière. « Encore ! dit la tortue. » Et il pénètre.

« Maintenant, dit la tortue maline, couchez-vous sur le ventre, vos pattes de devant à plat, vos pattes de derrière loin derrière vous... C'est bien ! c'est bien ! l'eau gagne votre dos... Très bien ! Très bien !... Maintenant, mon bon tigre, prenez ce kaup royal et lancez-le dans l'eau, le plus loin que vous pourrez, afin qu'il soit bien mouillé et que je puisse le laver pour qu'il soit beau, net, brillant. »

Alors, le tigre saisit la tortue avec ses dents, la balance en secouant la tête de gauche à droite, de droite à gauche, et par un grand effort la lance au beau milieu de la rivière, là même où l'eau est le plus profond.

La tortue y tombe, plonge, puis revient à la surface et ricanant leur crie : « Combien vous êtes sots, ô Tigre, ô Singe, ô Eléphant. Je vous ai dit des mensonges et vous les avez pris pour des vérités. Je vous ai dit que j'étais *réachéa saurel* (personne royale) et vous l'avez cru ; je vous ai dit que j'étais chargée de surveiller les voleurs et vous l'avez cru. Vous êtes des sots, car j'étais bien mal entre les bambous épineux et j'y serais morte de



faim, et après vous être moqués de moi, vous m'avez tirée d'entre les bambous épineux. Vous êtes plus bêtes que moi, vous le Tigre qui passez pour malin, vous le Singe qui passez pour très fin, vous l'Eléphant qui vous croyez très intelligent. Hou ! hou ! hou ! les sottes bêtes ! hou ! hou ! hou ! »

Les vaincus étant honteux d'avoir été ainsi joués, ils s'en allèrent, chacun chez soi, sans rien dire.

## XXV

### LE LIÈVRE A PLUS D'ESPRIT QUE LE CROCODILE

Un lièvre qui voyageait, étant arrivé au bord d'un étang très vaste, ne sachant comment le traverser, s'était assis tranquillement et attendait paresseusement qu'il se présentât une occasion favorable de gagner l'autre bord.

Comme il était là regardant la surface de l'étang, il aperçut un crocodile qui nageait doucement le nez hors de l'eau, très calme, très sage. — Il lui cria : « Eh ! frère crocodile, approchez-vous donc de la rive et venez ici que je vous parle un peu. »

Le crocodile s'entendant appeler, regarda, vit le lièvre, et s'approcha de la rive. Il dit : « Ami Lièvre, parlez-moi puisque vous avez quelque chose à me dire. Parlez, je vous écoute avec les deux trous de mes ouïes. »

Le lièvre, prenant un air compatissant, lui demanda : « Mon ami, mon malheureux ami, depuis combien de temps êtes-vous affecté de ces furoncles tendres ou durs que j'aperçois sur votre peau ? »

Le crocodile un peu surpris, mais déjà inquiet, répondit : « Ami Lièvre, ces furoncles sont durs, très durs. Je les ai sur la peau depuis ma naissance. »

Le lièvre, prenant un air encore plus compatissant, dit d'une voix douceuse : « O mon malheureux ami, comme vous devez souffrir ? »

Le crocodile répondit : « Mon ami Lièvre, je ne souffre point. »

Le lièvre reprit : « - Vous ne souffrez point dans votre corps, mais vous devez souffrir dans votre vanité, car ô mon bon ami Crocodile, vous n'êtes pas beau. »

Le crocodile répondit : « Non, je ne suis pas beau. Je le vois maintenant que je considère votre beau pelage, si joli, si soyeux,

mais je vous avouerai que jusqu'alors je ne m'étais pas aperçu que j'étais laid. »

Le lièvre reprit : « Malheureux Crocodile qui devrait être beau, doux de sa peau, luisant et joli. »

Le crocodile demanda : « Je pourrais être joli ? »

« Oui, » dit le lièvre.

« Que faut-il faire, ô mon ami. »

« Ecoutez, reprit le lièvre, je connais une plante qui fait des merveilles ; il suffirait pour vous rendre aussi joli que moi que je vous frotte le dos et les membres, la face, la tête, avec cette plante, pour que tous ces furoncles durs disparaissent. »

« Ayez compassion de moi ? » supplia le crocodile.

« Malheureusement, reprit le lièvre, cette plante merveilleuse ne pousse pas sur cette rive de l'étang que voici, mais sur la rive opposée. »

Le crocodile s'avança, accosta la rive et dit : « Je puis vous porter de l'autre côté de l'eau ; si ce petit voyage ne vous dérange pas trop, je vous serai très reconnaissant de ce que vous aurez fait pour moi. D'ailleurs je vous rapporterai ici. »

« Allons, dit le lièvre, et il sauta sur la tête du crocodile, s'y installa très convenablement, prit ses grandes aises et dit : Allez, mon ami, allez. »

Le crocodile se prit à nager, doucement, sagement et si convenablement que le lièvre, s'il n'eût vu s'éloigner de lui la rive qu'il avait quittée et se rapprocher de la rive où il voulait aller, se fût cru absolument immobile.

Quand il eut atteint cette rive, il sauta à terre et, se retournant vers le crocodile, lui dit : « Mon ami, les furoncles durs qu'on tient de ses aïeux sont inguérissables, on les garde toute sa vie et on crève les ayant encore. Merci, pauvre sot, merci tout de même de m'avoir fait passer l'eau. » Puis il fit mine de s'en aller.

Le crocodile était furieux. Il sortit de l'eau pour ronger sa colère, regarda les traces que le lièvre avait laissées sur le bord de l'étang, et resta là plus d'une heure. Quand il fut las de rager, il se tourna le nez vers l'étang et s'endormit.

Le lièvre que sa grande colère avait amusé et qui n'était pas loin, le voyant immobile comme s'il était un morceau de bois, ou comme s'il était mort, pensa : « Voyez-le, il est crevé de rage. »

Puis il se prit à sauter, sur le dos du crocodile, sur sa tête et jusque dans sa gueule quand le saurien l'ouvrait. Voyant son ennemi, celui-ci continua de faire le crocodile endormi et qui baïllait,

puis comme le lièvre était entré dans sa gueule, il la ferma d'un coup en se disant : « Maintenant, mon ami, tu vas voir ce que tu vas devenir. »

Le lièvre, dans cette situation périlleuse, ne perdit pas sa présence d'esprit et cria : « Bonne affaire, ô mon ami, je vais te dévorer les entrailles, et mes dents canines, qui sont très aiguës, vont te hacher si menu que ce soir il ne restera plus rien. »

Le crocodile fut terrifié, il ouvrit la gueule et dit : « Faites-moi grâce, ami Lièvre, et allez vous-en de ma bouche. »

Le lièvre, sautant de la gueule du crocodile, lui dit : « Imbécile, idiot. » Et il s'en alla joyeusement raconter, de village en village, comment il s'était moqué de ce terrible et méchant animal qu'est le crocodile.

## XXVI

### LE CRAPAUD ET LE CROCODILE

Un crapaud qui se promenait dans la campagne, se trouvant fatigué de sauter comme une grenouille, aperçut un tronc d'arbre *trach* qui gisait à terre. La pensée lui vint de s'installer dessus afin de mieux voir autour de lui et de se reposer tout à son aise. Alors il sauta sur le *trach*... sans penser que cet arbre est résineux. Mal lui en prit car, au bout d'un instant, il reconnut que la peau de ses fesses était collée à la peau de l'arbre *trach*, que les efforts de ses pattes qui étaient aussi collées à l'arbre ne suffisaient point à l'en séparer. Les pattes se collaient quand les fesses étaient en l'air et les fesses se recollaient au tronc d'arbre quand les pattes s'en arrachaient. Puis quand une patte se décollait, les trois autres se recollaient et... enfin, ça n'en finissait pas, le pauvre crapaud avait toujours au moins trois ou quatre parties de son corps collées à l'arbre.

Ne pouvant s'échapper, il prit son parti de ce malheur et se mit à espérer que quelque bonne chance viendrait à son secours.

Comme il attendait cette bonne chance, un tigre vint à passer à une petite distance de lui. Il prit sa voix la plus méprisante et lui dit : « Qui vient donc en ce lieu et n'en salue pas le seigneur ? »

Le tigre s'arrêta, regarda autour de lui, et après avoir beaucoup tourné le corps, la tête, les yeux, vu en bas, vu en haut, finit par apercevoir le crapaud qui, d'ailleurs, coassait sa demande pour la

seconde fois. Voyant ce petit animal, il dit: « Imposteur, c'est toi qui veux te faire passer pour le seigneur de ce lieu. Attends un peu ! »

Et saisissant le crapaud par le cou, avec sa gueule, il l'arracha du tronc d'arbre résineux où il était collé des quatre pattes et de ses deux fesses et, l'ayant balancé trois fois, l'envoya rouler dans l'herbe à plus de dix pas du tigre.

« Merci, dit le crapaud. Attendez, je vais vous montrer quelque chose de prodigieux. »

Puis, sautant une vingtaine de fois dans la brousse, il cacha dans sa bouche un charbon, un brin d'herbe et deux fruits de l'ângkrœm-ângkrâm (1). Etant revenu près du tigre, il cracha les trois objets devant lui, mais successivement. Le tigre, voyant le morceau de charbon, demanda: « Qu'est-ce que cela ? »

Le crapaud répondit: « Ceci, c'est le foie d'un rhinocéros que j'ai mangé hier matin. » Puis il cracha le brin d'herbe.

Le tigre voyant ce brin d'herbe, le flaira et dit: « Et ceci, qu'est-ce que c'est ? »

Le crapaud répondit: « Ceci, ce sont les défenses de l'éléphant que j'ai mangé hier soir. » Puis il cracha l'ângkrœm-ângkrâm.

Le tigre dit d'une voix très altérée: « Qu'est-ce que cela, seigneur Crapaud ? »

Le crapaud, prenant son coassement le plus sonore, répondit: « Ces deux choses, ce sont les yeux de la panthère que j'ai mangée ce matin. » Puis, regardant le tigre avec des yeux terribles de crapaud très en colère, il ajouta: « Tigre, je t'assure que je vais te dévorer à ton tour, car l'heure de mon repas est venu, tu vas voir. » Et, se ramassant sur lui-même, il fit comme s'il allait sauter sur le tigre.

Celui-ci, pris d'une grande peur, recula, tourna sur lui-même et s'enfuit aussi vite qu'il put.

A quelque distance, la tortue fit la rencontre du crapaud qui paraissait courir: « Où allez-vous si vite, monsieur le Crapaud ? » demanda-t-elle. Le crapaud répondit: « Je cours après le tigre qui se sauve, car je veux le manger. »

La tortue réfléchit et dit: « Vous voulez rattraper le tigre qui se sauve et vous voulez le manger ? c'est drôle, je voudrais bien voir cela. Je vais vous accompagner, monsieur le Crapaud, si vous

(1) Un couraril dont le fruit est rouge et tacheté d'un point noir.

me le permettez. Nous irons plus vite. » Le crapaud répondit : « Venez. »

Le tigre, qui fuyait toujours, fit à son tour la rencontre du singe qui lui demanda : « Où courez-vous si vite, monsieur le Tigre. » Le tigre répondit : « Je me sauve devant le crapaud qui veut me manger. »

Le singe réfléchit et dit : « Le crapaud veut vous manger, seigneur Tigre. Ce n'est pas possible. N'ayez pas peur et venez avec moi à la poursuite du crapaud. »

Le tigre dit : « J'ai peur... j'ai peur..., car vous allez vous sauver quand vous verrez le crapaud et vous allez me laisser seul en face de lui. Alors il me mangera. »

Le singe répondit : « Non, et pour vous prouver que je ne vous laisserai pas seul devant le crapaud, je vais m'attacher avec vous. » Et le singe, prenant un fort rotin, s'attacha par le corps au cou du tigre. Cela fait, les deux se mirent en route et marchèrent au devant du crapaud.

Celui-ci, les voyant venir, prit sa voix la plus désagréable et, s'adressant au singe, lui dit : « Vilaine figure, il y a de nombreuses années que tu me dois cent dâmlœng que je t'ai prêtés et c'est à présent que tu viens, pour t'acquitter envers moi, me conduire au vieux tigre maigre que tu as attaché ? »

Ayant entendu ces paroles, le tigre se dit : « Le singe m'a trompé. Il doit de l'argent au crapaud et c'est pour le rembourser qu'il m'a attaché. » Ceci pensé, il prit la fuite, traînant, culbutant, meurtrissant le singe qui avait voulu se moquer de lui.

Quand il s'arrêta, ne pouvant plus souffler, ayant mal à la rate et tirant la langue, il regarda le singe et vit qu'il était mort.

De son côté, la tortue voyant ce qui se passait, dit au crapaud : « Vous êtes laid, monsieur le Crapaud, mais vous avez de l'esprit, et l'esprit dans le monde est plus fort, plus puissant, plus utile que la force. »

ADHÉMARD LECLÈRE.

